



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réactivation de la médaille de l'engagement face aux épidémies

Question écrite n° 44018

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le sujet de la réactivation de la médaille de l'engagement face aux épidémies. Le 13 mai 2020, le porte-parolat du Gouvernement annonçait que le Conseil des ministres avait décidé de la réactivation d'une médaille de l'engagement face aux épidémies, héritière de la médaille créée pour l'épidémie de choléra qui avait frappé le pays en 1884. Cette annonce avait pour objectif de récompenser des personnes dévouées qui se sont impliquées sans relâche dans la lutte contre la crise sanitaire que l'on connaît encore. Un décret était ainsi prévu. Le sujet n'a cependant pas été abordé depuis, alors que bénévoles et soignants demeurent solidement engagés dans la lutte contre la pandémie. Cette reconnaissance permettrait de mettre en avant et récompenser ces nombreux anonymes. À quand la création de cette médaille ? Elle lui demande si un calendrier peut être dressé.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44018

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 février 2022](#), page 768

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)